



Conseil économique et social

Distr. générale
22 février 2010
Français
Original: anglais et français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Quatre-vingt-huitième session

Genève, 3-7 mai 2010

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-huitième session

Additif

Annotations et liste des documents

1. Adoption de l'ordre du jour

ECE/TRANS/WP.15/205

Ordre du jour provisoire de la
quatre-vingt-huitième session

ECE/TRANS/WP.15/205/Add.1

Annotations et liste des documents

Documents de base

ECE/TRANS/WP.15/203

Rapport du Groupe de travail sur sa quatre-
vingt-septième session (Genève, 2-6
novembre 2009)

ECE/TRANS/WP.15/204

Projet d'amendements aux annexes A et B
de l'ADR pour une entrée en vigueur au 1er
janvier 2011

2. Soixante-douzième session du Comité des transports intérieurs

ECE/TRANS/2010/2

Examen des questions les plus importantes concernant le transport des marchandises dangereuses

ECE/TRANS/208

Rapport du Comité des transports intérieurs (CTI) sur sa soixante-douzième session (Genève, 23-25 février 2010)

3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes

Le Groupe de travail sera informé de l'état de l'ADR, du Protocole d'amendement de 1993, des accords spéciaux et des notifications en application du chapitre 1.9.

À ce jour, aucun changement n'a été signalé en ce qui concerne l'état de l'ADR (45 Parties contractantes) ni celui du Protocole d'amendement de 1993 (33 Parties contractantes) depuis la dernière session.

4. Interprétation de l'ADR

ECE/TRANS/WP.15/2010/9 (Suisse)

Signalisation des transports en quantités limitées

5. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

Les décisions la Réunion commune à sa session de printemps 2010 (22-26 mars 2010) seront mises à disposition pour approbation au cas où elles nécessiteraient un examen d'urgence par le Groupe de travail.

6. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR

(a) Questions en suspens

ECE/TRANS/WP.15/2009/11 et document informel INF.6 de la quatre-vingt-septième session (Suisse)

Transport en quantités limitées

ECE/TRANS/WP.15/2010/1 et document informel INF.4 (France, Royaume-Uni et Suède)

Chapitre 8.2: Formation des conducteurs

ECE/TRANS/WP.15/2010/4 (Suède et Allemagne)

Section 5.3.2: dispositions générales relatives à la signalisation orange

(b) Construction et agrément des véhicules

ECE/TRANS/WP.15/2010/6 et document informel INF.3 (Allemagne)	Section 9.7.6: protection arrière des véhicules
ECE/TRANS/WP.15/2010/12 (France)	Chapitre 9.2 : Prescriptions sur les connecteurs électriques

(c) Nouvelles propositions

ECE/TRANS/WP.15/2010/2 (Allemagne)	Paragraphe 1.1.3.6.2: dispositions applicables de la partie 8
ECE/TRANS/WP.15/2010/3 (Suisse)	Formation des conducteurs
ECE/TRANS/WP.15/2010/5 (Allemagne)	Dispositions relatives à la construction et à l'équipement des MEMU
ECE/TRANS/WP.15/2010/7 (Allemagne)	Section 7.5.7: manutention et arrimage
ECE/TRANS/WP.15/2010/8 (Allemagne)	Tableau A du chapitre 3.2
ECE/TRANS/WP.15/2010/10 (Suisse)	Sécurité dans les tunnels routiers
ECE/TRANS/WP.15/2010/11 (Suède)	Paragraphe 5.4.1.1.6.2.1
ECE/TRANS/WP.15/2010/13 (OTIF)	Travaux de la Commission d'experts du RID

7. Restrictions de circulation dans les tunnels routiers

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. Questions relatives à la sûreté

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

9. Programme de travail (quatre-vingt-neuvième session)

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. Questions diverses

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

11. Adoption du rapport